Je voudrais intervenir sur votre projet d'aménagement de l'ancien site de la maison de retraite Bon Repos.

Tout d'abord, au sein de ce conseil, seuls Philippe et moi du groupe de la minorité, avons découvert ce projet, et je pense donc que peu de monde autour de cette table ont vu votre projet.

L'équipe municipale précédente avait pour projet la création d'un nouveau pôle urbain participant à l'animation du bourg grâce à l'aménagement d'espaces publics fédérateurs, et à la construction d'un pôle culturel et d'une halle couverte sur ce nouvel espace.

Un projet ambitieux intégrant une halle commerçante avec des toilettes publics, un nouvel espace pour Tech-No@l, une salle d'exposition, un coin lecture, des salles de réunions, l'aménagement d'un parc paysager et la réfection complète de la rue Joachim Le Strat pour un montant de 1M 8 € HT dont 300 000 € de démolition et de désamiantage.

Ce projet découlait d'une étude avec les services du CAUE et d'un concours de plusieurs architectes.

Le vendredi 5 février 2021, la commission travaux et la commission agriculture se sont réunies avec la présentation de votre projet sans la présence de l'architecte retenu.

L'aménagement de la rue Joachim Le Strat reprend la même circulation que l'ancien projet, ce qui me parait être le bon choix en se rapprochant de l'ancien plan pour envisager quelques places de parking dans la partie nord du projet.

Les ABF vous ont autorisés à mettre des places de parking sur l'emprise du site, c'est aussi une bonne nouvelle car totalement impossible lors du précédent projet.

Quant à la maison de maitre, après 3 entrevues avec l'Architecte des Bâtiments de France, vous avez décidé de réduire le bâtiment à un simple RDC dénaturant ainsi le bâtiment.

Garder ce bâtiment je pouvais encore le concevoir, mais l'amputer d'un étage me semble une belle hérésie des ABF.

Enfin j'en arrive à l'utilisation de ce bâtiment.

La maison de maltre va donc recevoir uniquement 2 sanitaires et une salle de $69~\text{m}^2$ pour en faire un point info.

Personnellement, je ne vois aucun intérêt à ce point info pour notre commune et le personnel de l'accueil de la mairie le fait déjà très bien.

Cette maison de maitre qui marque l'entrée de bourg va donc servir uniquement à recevoir 2 sanitaires publics.

Quelle belle vitrine pour notre commune !

Sans parler du budget, en prenant les 300 000 € de démolition, les frais de l'ancien cabinet d'architecte et les 275 000 € du projet, nous arrivons aux toilettes les plus chères au moins du département.

Je me demande si l'état au travers de la DETR et le département soient d'accord de subventionner un tel projet.

Dommage d'utiliser le fond de concours de la communauté de commune pour un tel programme. Pour moi, ce projet manque réellement de réflexion à ce stade, en sachant que la commission consultative n'a pas participé ; il me semble que c'est normalement sa fonction.

En conclusion, je pense que les Noyalais ne méritent pas un tel projet.

Des sanitaires dans l'ancien « CHATEAU » à l'entrée de leur bourg, pour un budget de plus de 500 000 €

Votre projet me laisse sans voix.